



Agence
des Espaces
Verts

★ île de France

Lancement du concours régional « Arbre de l'année 2016 »

Proposez votre arbre francilien coup de cœur sur :

www.arbredelannee.com

Pantin, le 18 janvier 2016 – L'Île-de-France recèle de très beaux arbres, témoins discrets de nos vies quotidiennes. Un arbre vous tient particulièrement à cœur ? Proposez-le comme candidat au concours de l'Arbre francilien de l'année 2016, organisé par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France !

En 2015, c'est le Cèdre bleu pleureur de l'Atlas de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine), qui a représenté l'Île-de-France et remporté le concours national. Quel sera l'heureux élu 2016 ?

L'Île-de-France, une région autant forestière qu'urbaine !

Vérité souvent méconnue, les bois et forêts représentent en Île-de-France 25% de sa superficie, soit l'équivalent de sa surface urbanisée ! Aménageant depuis 40 ans les forêts franciliennes pour les rendre accueillantes et accessibles au public, c'est en toute logique que l'AEV organise, pour la 3^e année consécutive, l'élection de l'arbre francilien de l'année.

Comment participer ?

La démarche est ouverte à tous, **simple et gratuite** : rendez-vous sur le site dédié au concours www.arbredelannee.com et postez **avant le 1er mars 2016** trois photos de votre arbre francilien « coup de cœur », accompagnées d'un bref descriptif.

Particuliers, entreprises, écoles, mairies ou associations... battez la campagne, la ville ou la forêt, appareil photo en main pour immortaliser arbre votre coup de cœur et nous raconter son histoire...

L'objectif ? Un arbre francilien en lice pour le concours national « Arbre de l'année 2016 »

En mars prochain, un jury élira, sur des critères naturalistes, esthétiques, historiques et affectifs, **l'arbre qui défendra les couleurs de l'Île-de-France**. L'heureux élu pourra ainsi concourir au prix national de l'Arbre de l'année aux côtés des 23 autres arbres sélectionnés dans toute la France.

Lancé en 2011 par Terre Sauvage et l'Office National des Forêts, cette opération reçoit le soutien de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, de l'association A.R.B.R.E.S., de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), des Scouts et Guides

France et MILAN Presse. Le concours national récompensera en septembre prochain, deux arbres à travers le « Prix du public » et le « Prix du jury ».

Arbre de l'année 2016 : les dates à ne pas manquer !

- **1er mars** : date limite de dépôt des candidatures régionales
- **Mars** : sélection des lauréats régionaux dont le lauréat francilien
- **Avril** : ouverture des votes en ligne pour l'Arbre de l'année 2016, « Prix du public »
- **Août** : clôture des votes
- **Septembre** : le jury national désigne l'Arbre de l'année 2016 et récompense l'Arbre du public.

L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France. Outil de la Région, l'Agence des espaces verts est un établissement public qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines. Et parce que sauvegarder les espaces naturels, c'est l'affaire de tous, l'AEV mène des actions de sensibilisation auprès de ses partenaires et des citoyens. Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

Contacts Presse :

Rumeur Publique

Claire Ciangura - claire@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 12

Marie Petillon – marie.petillon@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 47

AEV

Anne Bentaïeb - abentaieb@aev-iledefrance.fr – 01 83 65 38 13